Un campement d’Afghans évacué à Paris

20/07/2010 à 12h33

Plusieurs dizaines de personnes installées dans un campement situé sur les berges du canal Saint-Martin (Xe) ont été expulsées ce matin par la police en application d’une ordonnance du tribunal administratif de Paris du 17 juin.

L’opération s’est déroulée dans le calme et sans incidents, dès 06H30 sous les ponts Louis Blanc et La Fayette et a notamment été conduite par des fonctionnaires de la brigade d’aide et d’assistance aux personnes sans abri (Bapsa), a-t-on précisé.
Dans son ordonnance du 17 juin, le tribunal administratif de Paris

avait enjoint à toutes ces personnes, occupant les berges du canal sans droit ni titre, de quitter les lieux sans délai.

Chaque personne présente sur le site et en situation régulière sur le territoire français, en particulier chaque demandeur d'asile, s'est vu proposer une solution d'hébergement.

La Ville de Paris a de son côté déclaré dans un communiqué avoir "obtenu de l'Etat la mobilisation de 170 places d'hébergement permettant d'accueillir ces personnes, majoritairement demandeurs d'asile, avec un accompagnement social et juridique adapté".

Le Figaro